



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 13 avril 2010

Le Conseil Municipal de la Commune de THOIRY :

- ✳ **Maintien** les taux de fiscalité directe fixés par la délibération du 2 février pour l'année 2010 et **prend** connaissance des nouvelles dispositions en matière de fiscalité locale suite à la suppression de la taxe professionnelle.

Vote unanime.

- ✳ **Modifie** la grille tarifaire en matière de marchés et droits de place, à compter du 1^{er} juillet 2010.

DROITS DE PLACE- MARCHE DOMINICAL ET DE NOEL	
	TARIFS
<ul style="list-style-type: none">- le mètre linéaire, abonnement semestriel, sans électricité- le mètre linéaire, abonnement semestriel, avec électricité - le mètre linéaire, droit au comptant, sans électricité- le mètre linéaire, droit au comptant, avec électricité - mise à disposition d'un stand pour le marché de Noël	<p>20 €/ML Forfait de 52 €</p> <p>2 €/ML Forfait de 2,50 €</p> <p>10 €</p>

DROITS DE PLACE- FETE DE LA SAINT MAURICE / FOIRE AUX PLANTONS	
	TARIFS
<ul style="list-style-type: none">- vente à l'étalage- manège ou installation de moins de 50 m²- manège ou installation entre 50 m² et 75 m²- manège ou installation de plus de 75 m²	<p>2 € /ML /jour 20 €/par installation /jour 40 €/par installation/jour 60 €/par installation /jour</p>

DROITS DE PLACE- OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
	TARIFS
<ul style="list-style-type: none">- vente à l'étalage, autres que manifestations communales- Travaux (les 7 premiers jours d'occupation sont gratuits) (benne, échafaudage, véhicule, dépôt de matériaux)- Terrasse de café/restaurant/bars/salons de thé...- Camion ou module de vente de plats à emporter- Cirque ou installations similaires	<p>-----</p> <p>2 € /ML /jour 5 € /M²/semaine</p> <p>15 € /M²/an 5 € / jour 60 € /par installation/jour</p>

Vote unanime.

✳ **Autorise** Monsieur le Maire à garantir le Prêt Social de Location Accession d'un montant de 8 713 000,00 €, sollicité auprès du Crédit Foncier de France, et destiné à l'opération de construction de 49 logements PSLA situé à Thoiry « Pierraz Frettaz ».

2 votes contre : Monsieur PUGET et monsieur SOULARD.

4 abstentions : Monsieur LAVOUE, monsieur POUYAT, madame MENDE-SHARP et madame GIOVANNONE- EDWARDS.

✳ **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour l'organisation d'une étape du McDo Kids Iron Tour sur la commune de Thoiry.

2 abstentions : Madame MILLEREUX et monsieur PUGET.

✳ **Concernant la constitution d'une ASA de la route forestière du Pays de Gex.**

- **Approuve** le projet en matière d'objet, de périmètre et de répartition des dépenses,
- **Demande** que le projet de statuts de la future ASA soit finalisé,
- **Approuve** le principe de constitution d'une ASA de Route Forestière Transversale du Pays de Gex,
- **Demande** le lancement de la procédure administrative de constitution, conformément à l'ordonnance n° 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 et au décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 relatifs aux associations syndicales de propriétaires.

3 votes contre : Madame GIOVANNONE-EDWARDS, monsieur PUGET et madame BECHTIGER.

9 abstentions : Madame BARRILLIET, madame BENIER, madame MILLEREUX, madame BOCH, madame MENDE-SHARP, monsieur REGARD-TOURNIER, monsieur BOURGEOIS, monsieur POUYAT et monsieur LAVOUE.

✳ **Autorise** Monsieur le Maire à attribuer et à signer le marché de travaux à l'entreprise EFFAGE NABAFFA désignée lors de la commission marchés publics pour réaliser les travaux d'aménagement Rue de la Gare et Rue de Pierraz Frettaz.

Vote unanime.

✳ **Autorise** Monsieur le Maire à attribuer et à signer le marché de travaux avec le groupement NABAFFA / PELICHET pour la viabilisation de la zone publique « Sur le Creux » et l'aménagement d'un stationnement et d'une plateforme pour le club canin, pour un montant HT de 231 250,05 €.

3 abstentions : Madame MILLEREUX, monsieur PUGET et monsieur CHAPUIS.

✳ **Autorise** Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention au titre de la DGE 2010 pour des Travaux de VRD relatifs à des logements sociaux rue de la Gare et rue Pierraz-Frettaz.

Vote unanime.

✳ **Autorise** Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention au titre de la DGE 2010 pour l'étude du plan de mise en accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics.

1 abstention : Monsieur POUYAT.

✳ **Autorise** Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention au titre de la DGE 2010 pour des travaux de mise en accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics.

1 abstention : Monsieur POUYAT.

✳ **Concernant l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics, décide:**

- d'élaborer le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics,
- d'informer la population de la décision de la commune d'élaborer son plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics selon les modalités sus indiquées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution du projet.

1 abstention : Monsieur POUYAT.

✳ **Autorise** Monsieur le Maire à entreprendre les démarches administratives de déclaration d'abattage d'arbres dans le cadre de l'assainissement du bassin versant sur le cour d'eau « Le Cayroli ».

Vote unanime.

✳ **Demande** l'examen du second Programme Local de l'Habitat du Pays de Gex par la commission urbanisme.

Vote unanime.

✳ **Désigne** Monsieur CHAPUIS membre au conseil d'administration du Comité de Jumelage.

Vote unanime

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur ces délibérations, vous pouvez consulter le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal à la Mairie, à la bibliothèque ou le recevoir à votre domicile en versant un don de 26,00 Euro au Centre Communal d'Action Sociale, représentant votre abonnement pour une année.